

JEUDI 22 MAI !

DANS LA RUE

pour nos retraites

Malgré le refus unanime des organisations syndicales le gouvernement persiste à vouloir augmenter la durée de cotisation.

Augmentation permanente de la durée de cotisation !

Il prévoit de l'augmenter encore dès le premier semestre 2008.

Celle-ci ne cesserait d'ailleurs jamais de croître puisqu'il est prévu que les deux tiers des gains d'espérance de vie à 60 ans soient transformés en allongement de la durée de cotisation. Le Medef a d'ailleurs annoncé la couleur puisqu'il veut porter celle-ci à 45 ans.

Alors que la richesse produite ne cesse de croître - elle a été multipliée par 5 en 50 ans -, pour la première fois, l'augmentation de la durée de la vie ne profiterait pas aux salariés qui seraient obligé de travailler plus longtemps. Il s'agirait d'une rupture historique et se serait une régression sociale majeure.

Enfin, les conditions de travail continuent de se dégrader avec l'apparition de nouvelles pathologies, l'augmentation du stress, le développement de la souffrance au travail. Il ne faut pas donc travailler plus mais moins !

Baisse du niveau des pensions !

L'augmentation de la durée de cotisation n'a qu'un seul objectif : faire baisser, le taux de remplacement, c'est-à-dire le niveau des pensions par rapport aux salaires. Aujourd'hui, plus de 6 salariés sur 10 sont hors emploi au moment de faire valoir leur droit à la retraite (chômage, situation de pré-retraite, maladie...). Ils ont donc été directement touchés par le passage de 37,5 à 40 annuités. Le niveau de leur pension a donc baissé.

De plus, l'augmentation de la durée de cotisation touche en premier lieu les personnes aux carrières heurtées. Les femmes, qui ont déjà des pensions en moyenne inférieures de 40% aux hommes, sont particulièrement touchées par l'allongement de la durée de cotisation et par les effets très pénalisants de la décote. A ce jour, seulement 39% des femmes retraitées ont pu valider 37,5 ans contre 85 % des hommes. Sont touchés d'une manière générale les chômeurs, précaires, petits boulots, temps partiels, et les jeunes générations qui débutent plus tard dans la vie active.

Depuis 1994, pour les salariés du secteur privé, ces mesures entraînent, selon le Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC), une baisse du pouvoir d'achat de la retraite du régime général de 0,3 % par an et de 0,6 % par an de la retraite complémentaire. Cette baisse est de 0,5 % par an pour les fonctionnaires. Ces baisses devraient se poursuivre dans l'avenir et le décrochage par rapport aux salaires s'accroît. Alors que la pension moyenne représente aujourd'hui 72 % du salaire moyen, elle ne sera plus, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR) que de 65 % en 2020 et de 59 % en 2050.

Faisons céder le gouvernement !

Il est possible de financer les retraites en augmentant très légèrement les cotisations patronales et en diminuant d'autant les dividendes versés aux actionnaires qui ont explosé ces dernières années.

Si nous voulons éviter une nouvelle régression sociale, il faut créer les rapports de forces nécessaires pour obliger le gouvernement à revoir sa copie. C'est nécessaire, c'est possible !